

Famille : BIGNONIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Jacaranda copaia

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc crème

Aubier : non distinct

Grain : grossier

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Evacuation par flottage déconseillée : faible durabilité, les grumes tendent à couler après un long séjour dans l'eau. Bois blanc crème à blanc rosâtre.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 80 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,43	0,04
Dureté monnin* :	1,1	0,4
Coeff. de retrait volumique :	0,56 %	0,08 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,5 %	1,5 %
Retrait radial total (RR) :	5,7 %	1,0 %
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	32 %	

Stabilité en service : moyennement stable à peu stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	31 MPa	4 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	54 MPa	10 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	11100 MPa	2232 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 115,5 mesuré à 3204 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Sensible au bleuissement.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide
 Risque de déformation : absent ou très faible
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : absent ou très faible
 Risque de collapse : non

Notes : Pour les fortes épaisseurs un traitement est conseillé afin de réduire les risques de bleuissement.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm. Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art. Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape. Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Sciage par retournement recommandé afin d'éviter les fentes dues aux tensions internes. Tendance au peluchage. Maintenir les outils affûtés.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)
 Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Emballage-caisserie
 Allumettes
 Tabletterie
 Articles tournés
 Menuiserie intérieure
 Panneau latté

Intérieur de contreplaqué
 Meuble courant ou éléments
 Placage tranché
 Moulure
 Panneaux de fibre ou de particules
 Pâte à papier

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Argentine	CAROBA	Argentine	JACARANA
Argentine	TARCO	Bolivie	TINTO BLANCO
Brésil	CAROBA	Brésil	CAROBA DO MATO
Brésil	CAROBA MANACA	Brésil	JACARANDA
Brésil	MARUPA FALSO	Brésil	PARA-PARA
Colombie	CHINGALE	Colombie	GUALANDAY
Colombie	PAVITO	Équateur	ARABISCO
Équateur	KUISHIP	Guyana	FUTUI
Guyane française	BOIS PIAN	Guyane française	COPAIA
Guyane française	YACHIMAMBO	Pérou	CHICHARRA CASPI
Pérou	ISHTAPI	Suriname	FOETI
Suriname	GOEBAJA	Vénézuela	GUALANDAY

